

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12028205



19 -01- 2012

N° d'entreprise : 423212582

Dénomination

(en entier) : **DAVIDTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société ANONYME

Siège : 4400 Flémalle rue des Semailles 27

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - MODIFICATION AUX STATUTS

-Acte du Notaire Daniel Begasse de Dhaem à Liège du vingt décembre deux mille onze enregistré à Liège 6 le vingt et un décembre deux mille onze volume 180 folio 31 case 14 deux rôles un renvoi. Reçu vingt-cinq eures.

-Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme DAVIDTS ayant son siège social à 4400-Flémalle, rue des Semailles numéro 27. Constituée par acte avenant devant le notaire Raoul Henry à Liège le huit novembre mil neuf cent quatre-vingt deux, statuts modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné du trente septembre deux mille cinq publié aux annexes du Moniteur Belge du huit novembre deux mille cinq sous le numéro 05159392

L'assemblée a décidé à l'unanimité

-De supprimer l'article 6 des statuts.

-De modifier l'article dix des statuts pour le remplacer par le texte suivant :

« Toutes les actions de la société sont nominatives. Elles portent un numéro d'ordre. Il est tenu au siège social un registre pour chaque catégorie de titres nominatifs. Tout titulaire de titres peut prendre connaissance du registre relatif à ses titres. L'assemblée générale peut décider que le registre est tenu sous forme électronique. »

-De supprimer le premier paragraphe de l'article 31 des statuts

Les huit mille actions au porteur seront donc remplacées par des actions nominatives.

Pour extrait analytique conforme délivré aux fins d'insertion au Moniteur Belge.

Daniel Begasse de Dhaem Notaire

Déposé en même temps : expédition conforme de l'acte du vingt et un décembre deux mille onze, statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature